

Procès verbal du conseil d'école Clos d'en Haut

Second trimestre - Mardi 8 mars 2022

Direction de l'école : Mme Paris

Enseignants présents : Mme Houot (CP2), Mme Lopes (CE1C), M. Merlant (CE2C) Mme Laballery (CM1A), Mme Latche (CM2D)

Représentants des parents d'élèves FCPE : Diane DUSSUD JANTZEN, Cécile MICHARD LAI, Lise Aurélia RIVOAL BERNARD, Laure WURTZ

Représentants des parents d'élèves PEEP : Pia MATTES, Stéphanie JOLY, Caroline CHENU, Claire MAGNANA, Audrey LE PAPE

IEN : absent

Mairie : M. Laurent ROSENFELD

RASED : absent

Début de séance : 18h46 ; fin de séance : 21h05

Mme Paris ouvre le conseil d'école sur un retour d'une réunion qui s'est déroulée le 10/02/22 avec M. le Maire, Mme Simon, M. Collet, Inspecteur de l'Education nationale et plusieurs directeurs des écoles de la ville. Lors de cet échange a notamment été évoqué le conseil d'école. Il ne serait pas l'instance pour débattre des problèmes de cantine, du périscolaire et demandes de travaux. Une parent d'élève s'étonne de cela et précise que le conseil d'école est amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire dont les activités périscolaires et la restauration scolaire (article L. 411-1 du code de l'éducation). Ces sujets peuvent être abordés, mais les longs débats sont à proscrire. Mme Paris ajoute que la mairie est consciente d'un besoin d'échanges avec les parents. Mme Simon a émis l'idée lors de cette réunion de remettre en place les portes ouvertes des centres de loisirs, occasion où les familles peuvent échanger avec l'équipe d'animation. La mairie a rappelé que la commission des menus où sont présents plusieurs représentants de parents d'élèves est le lieu pour évoquer toutes les problématiques liées à la cantine. Une parent d'élève précise que d'une part les commissions menus ont lieu en journée, qu'il est difficile pour les parents d'élèves de s'y rendre et que d'autre part, aucun débat n'est possible, la réunion ayant pour but de valider les menus.

Points mairie :

Déploiement numérique. Pendant les vacances de février 9 classes ont été équipées de tableau blanc interactif (TBI), ne reste plus qu'une seule classe de CM2 à équiper. Mme Paris et l'équipe enseignante sont ravis de ce déploiement et demande à la mairie quand sera équipée la dernière classe. Pas de réponses de la mairie. Le tableau interactif est un tableau numérique qui comprend un tableau blanc tactile + un vidéoprojecteur + un ordinateur. A noter que les TBI ne sont pas encore

opérationnels car les ordinateurs doivent être configurés par les techniciens informatiques de la mairie. L'équipe enseignante rappelle que les premiers tableaux numériques ont été installés il y a six ans et qu'ils deviennent obsolètes. Il est noté qu'en cas de problèmes avec ces outils numériques, ce qui arrive souvent, la maintenance informatique de la mairie n'est pas réactive car sous-staffée. Question de l'équipe enseignante : est-il possible qu'un des trois techniciens informatiques de la ville ait comme principale mission la maintenance du parc numérique des écoles ? Pas de réponse. M. Rosenfeld remontera la demande.

Installation d'un ascenseur. Cet hiver plusieurs cas d'entorses et de fractures d'élèves. Aucune classe de l'école n'est en Rez-De-Chaussée. Situation compliquée : les enseignants sont obligés de porter les élèves dans les escaliers ; les élèves blessés ne peuvent pas sortir en cour de récréation. M. Rosenfeld indique que des travaux d'équipement d'ascenseurs dans deux autres écoles de la ville sont en cours ; ce sont des travaux coûteux qui doivent s'étaler dans le temps. Pas de date prévue pour l'école.

Mise en place de brise-vue côté gymnase. Un incident a été remonté. D'autres pourraient arriver de la part des lycéens ou d'autres personnes malveillantes (qui stationnent près de la cour côté gymnase). M. Rosenfeld indique que cette installation est possible mais que les services techniques ont besoin de plus de précisions sur l'endroit exact et les dimensions.

Problème du parking des enseignants qui est accolé à la cour de récréation. Plusieurs incidents. Jets de cailloux d'élèves sur les voitures des enseignants de façon maladroite ou pas. Quelles solutions la mairie pourrait proposer ? Pas de réponse de M. Rosenfeld.

Projet immobilier rue Carnot. Une parent d'élève demande plus d'informations sur le projet immobilier rue Carnot. M. Rosenfeld indique que c'est un projet qui devrait voir le jour dans 2-3 ans ; le permis de construire n'est pas encore signé ; il s'agit de 110 logements du studio au F5 dont 25% de logements sociaux et que d'après les prévisions cela amènerait 30 élèves de plus (approximativement) répartis sur les écoles maternelles de secteur ainsi que sur l'école du Clos d'en Haut. Le promoteur immobilier s'engagerait à financer les travaux d'agrandissement des écoles, si nécessaire.

Problème d'occupation du gymnase par les lycéens. Pas de réponses. Tout le monde se renvoie la balle. On ne sait pas qui a le pouvoir sur le gymnase. Parents d'élèves PEEP remonte un manque de surveillance des lycéens dans le gymnase et aux alentours. Les professeurs d'EPS du lycée n'encadreraient pas bien les lycéens. Les lieux ne seraient pas respectés. Qui s'occupe du gymnase et de son entretien ? Pas de réponses. Pour l'heure, et grâce au planning transmis par le CPE du lycée, chaque classe devrait avoir un créneau de 45 minutes par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire. Comment s'organiser l'année prochaine ? Qui contacter ? Pas de réponses de M. Rosenfeld.

Point sur la « rue scolaire ». L'année dernière, un sondage a démontré le fort sentiment d'insécurité : 93% d'entre vous jugent que la sécurité n'est pas suffisante devant l'école entre les voitures en doubles files, la circulation difficile des vélos, les trottoirs trop étroits... Pour remédier à cela, un groupe de travail composé de parents d'élèves PEEP et FCPE a proposé de transformer la rue des Basses Roches en rue scolaire et d'expérimenter cette solution sur une durée d'un mois. Une rue scolaire est une rue, où se trouve une école, fermée à la circulation des voitures et motos aux heures d'entrée et de sortie de classe. A ces heures, 8h10 - 8h40 et 16h10 - 16h40, on ne peut venir à l'école qu'à pied ou à vélo. Seuls les véhicules de secours et les habitants de la rue sont autorisés à circuler à faible vitesse. En juin 2021, ce projet a été présenté et validé au conseil d'école, puis présenté à la

mairie en septembre 2021. A la demande de la mairie, le projet de rue scolaire a été présenté aux riverains en octobre : ils sont 89% à être favorables à cette expérimentation. En février, volte-face de la mairie qui présente un projet d'expérimentation de sens unique aux heures d'entrée et de sortie d'école. La Rue des Basses Roches passerait en sens unique 30 mins le matin et 30 mins l'après-midi, aux heures des classes. Ce projet permettrait de fluidifier l'accès aux voitures et d'éviter les doubles files, mais ne permet pas de sécuriser l'accès à l'école pour les piétons et les cyclistes. Les parents d'élèves vont donc sonder les parents de l'école, via un sondage, afin de récolter leur point de vue sur ces deux projets. Le conseil d'école est favorable à l'expérimentation des deux projets et appuie la démarche de sondage des parents d'élèves.

Points périscolaire :

Mme Paris rappelle qu'elle n'est pas responsable du temps périscolaire : avant 8h30, temps de la pause méridienne et après 16h30. Encore trop de parents confondent et lui envoient des mails concernant des problématiques rencontrées à la garderie ou à la cantine.

Lors des grèves si le personnel n'est pas suffisant, les repas froids ne peuvent être proposés aux enfants. Règle de distribution d'eau : les animateurs remplissent les verres d'eau à la demande des enfants. Annulations sportives annulées car contexte sanitaire. D'autres ateliers n'ont pas pu se dérouler car les intervenants avaient d'autres obligations. Regret des parents d'élèves qui pointent du doigt les annulations très fréquentes d'ateliers ou d'activités sportives. Souvent au dernier moment.

Effectif équipe animation. Recrutement de 3 animatrices pour renforcer les équipes le midi. Une enseignante interpelle M. Rosenfeld sur le recrutement des animateurs. Les animateurs n'auraient pas tous le BAFA. Problèmes de langage, animateurs sur leur téléphone, problème vestimentaire... Qui fait le recrutement ? Quelle éthique ? Qui briefent les animateurs ? Pas de réponse de M. Rosenfeld. Des besoins en formation semblent évidents.

Une parent d'élève remonte le fait que sa fille de CM2 passe en fin de service et que plusieurs fois, elle a eu un repas de secours, ne correspondant pas à celui annoncé au menu. Les quantités sont-elles mal calculées ? D'où vient ce dysfonctionnement ? Pas de réponse de M. Rosenfeld.

Points école :

Point effectifs. A ce jour, 488 élèves prévus à la rentrée.

Retour sur l'accueil des enfants en situation Covid. En décembre, le taux d'absence des élèves de l'école était de 8,4% et il était de 11,2% en janvier. 52 cas Covid d'élèves en période 2 et 59 cas Covid en période 3. Période très compliquée pour tous, notamment pour la directrice de l'école et pour l'équipe enseignante. Mme Paris remercie son équipe qui est restée mobilisée et motivée pendant cette période très compliquée. Un parent d'élève précise qu'il y a quand même eu deux « gros loupés » pendant cette période : deux enfants se sont retrouvés seuls dans la rue. L'un a été renvoyé chez lui seul par sa maîtresse car sans attestation (l'enseignante pensait qu'il était accompagné) ; la seconde élève est rentrée seule chez elle après avoir lu le nom de son enseignante sur le panneau des absents. Des couacs qui auraient pu avoir de graves conséquences. Mme Paris regrette qu'aucune aide n'ait été apportée aux écoles afin de gérer l'arrivée des élèves. Elle précise que si jamais une telle situation devait se reproduire, l'organisation au portail de l'école serait sûrement

améliorée tirant des enseignements de ces deux incidents (envisager l'accueil par plusieurs entrées). Dans ce type de situation exceptionnelle encore plus qu'à l'ordinaire, Mme Paris rappelle la nécessité d'être très vigilant jusqu'à l'entrée des enfants dans l'école.

Protocole sanitaire. Bascule du niveau 3 au niveau 2 à compter du 7 mars. Fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ; possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ; allègement des règles de limitation du brassage (brassage par niveau ou groupe de classes), notamment pendant les temps de restauration : il n'y a donc plus de fermeture administrative systématique en cas de non remplacement d'un enseignant absent. Les élèves pourront donc à nouveau être répartis. Allègement des mesures liées au dépistage : la présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis à nouveau dans les classes. Un courrier mis à jour vous sera transmis en cas d'élève testé positif dans une classe, valant notamment attestation pour obtenir la délivrance de l'autotest gratuit en pharmacie).

A compter du 14 mars, le port du masque ne sera plus de rigueur en extérieur ET en intérieur, pour les élèves et les personnels.

Calendrier de fonctionnement de l'école. LSU (livret scolaire) : Le choix a été fait pour tous les niveaux de passer en semestre cette année, sauf pour deux classes de CM2. Problème de livret pas consultés par certains parents. Un parent d'élève demande si le LSU ne pourrait pas être imprimé et collé dans les cahiers de correspondance. Pas de réponses de Mme Paris. (le principe de base

Evaluation CP reportée du 14 au 25 mars. Trois classes sur quatre ont déjà passé les évaluations. Une restitution de l'analyse des évaluations sera faite ultérieurement.

Inscription scolaire des futurs CP, document à rendre avant le 13 mai.

Notification pour les passages de classes : 25 mars. Décision le 15 avril. Possibilité de faire appel.

Calendriers des manifestations.

- Carnaval le vendredi 22 avril, avant les vacances scolaires de Pâques.
- Spectacle de fin d'année le 7 juin.
- Portes ouvertes de janvier (exposition des travaux des élèves) seront reportées : vendredi 8 avril
- Fête de l'école : vendredi 24 juin

Natation ça reprend jusqu'au 4 juin. Toutes les séances annulées à cause du contexte sanitaire des CM1 et CM2 seront récupérées. Objectif : Attestation de Savoir Nager pour les CM2. Les CP auront moins de séances de natation que prévue. Ils iront à la piscine quatre fois au mois du 6 au 17 juin juin ; 4 séances réparties sur deux semaines.

Liaison prévue avec les écoles maternelles. Les élèves de Grande section viennent passer une matinée au CP et les CP retournent en maternelle dans leur ancienne classe. Mme Paris rencontre les directrices de maternelle le 18/03 pour aborder ce point.

Liaison CM2 – 6eme la principale du collège du Bois d'Aulne propose de se déplacer dans les classes de CM2 pour répondre aux questions des enfants. Pas de visite du collège prévue pour le moment.

Calendrier des projets de classe :

- **CP.** Projet autour du monde. Sortie au musée Guimet. Un atelier le matin et un atelier l'après-midi. Fabrication de marionnettes du Cambodge et kakémono japonais. Le 14-15 mars sortie au musée du quai Branly. Visite guidée. Océanie. Danseuse orientale viendra dans les classes. Albums, chants, poésie et art visuel.
- **CE1.** Classe d'eau. Une semaine travaille autour de l'eau. Sortie mi-avril à la maison de la nature avec un atelier sur le recyclage et l'eau. Mai sortie à Giverny et pêche à Villette. Pompiers. Marche jusqu'à la Seine. Théâtre. 4 spectacles. Deux spectacles à venir. CM1 viennent deux fois dans la semaine lire un conte. Les CE1 vont lire en maternelle. Trottinette.
- **CE2.** Spectacle de fin d'année. Les CE2 chantent au théâtre Simone Signoret le 7 juin. Quatre classes ensemble. Projet vélo est maintenu. Quatre classes. Jeudi première séance. Finalité sortie à l'étang du Cora. Sortie deux classes par deux classes. Pic-nique. Rallye photo dans les jardins du château de Versailles. Mme Lourghi part à la ferme d'Ecancourt.
- **CM1.** Puy du Fou du 12 au 14 mai et 100% des élèves partent. CM1 A Restos du Cœur démarche associative. Partenariat pour faire collecte de dons alimentaire. Du 16 au 20 mai bibliothécaires de la ville de Conflans : lire à la crèche, ranger des livres, les réparer... M.Alaric fera un potager. Plantation. Randonnée. Projet vélo aux étangs de Cergy avec une course d'orientation sur place.
- **CM2.** Mythologie grecque. Une journée au château de Versailles 9 juin avec un guide. Projet vélo aux étangs de Cergy avec deux classes en même temps. Formation aux Gestes Qui Sauvent. Policier sur la prévention des risques Internet.

Dans la perspective du nouveau projet d'école, les récréations ont été repensé en conseil des maîtres. Mme Paris informe qu'un investissement a été fait dans des malles de jeux : échasses, assiettes chinoises, rubans, diabolos... ces jeux sont proposés aux élèves à chaque récréation par roulement.

Prochain conseil d'école : le vendredi 17 juin à 18H

Secrétaire de séance :

Mme Diane DUSSUD

Présidente de séance :

Mme Carole PARIS